

**Zeitschrift:** Défis / proJURA  
**Herausgeber:** proJURA  
**Band:** 5 (2007)  
**Heft:** 16: La Transjurane

**Artikel:** Le développement des voies de communication : quelle incidence pour l'Hôpital du Jura bernois SA  
**Autor:** Sartori, Dominique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-824029>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Le développement des voies de communication

# Quelle incidence pour l'Hôpital du Jura bernois SA

**Depuis l'inauguration du tronçon autoroutier entre Lausanne et Genève, à l'occasion de l'Exposition nationale de 1964, nous avons pu largement observer les nombreux impacts sur le développement économique et incidemment le développement des régions traversées par le réseau des routes nationales.**

Des villes telles que Morges, Fribourg ou plus récemment Yverdon-les-Bains et Bulle ont enregistré une expansion marquée conférant à ces communes une attractivité croissante pour les entreprises intéressées à installer les appareils de production, les lignes de conditionnement ou les lieux de stockage à proximité des axes routiers importants.

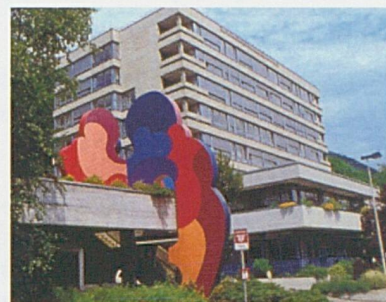
Revers de la médaille, la qualité croissante des voies de communication et donc la diminution des temps de déplacement (ce n'est évidemment pas le seul facteur), favorise aussi l'émergence de projets de concentration des activités sur un nombre plus restreint de sites. Ce phénomène concerne aujourd'hui plus particulièrement la formation (universités, hautes écoles et écoles professionnelles), les entreprises de service et les hôpitaux.

### Vision ancienne de la planification

Bien que la Transjurane (A16) fût officiellement intégrée dans le réseau des routes nationales le 1<sup>er</sup> octobre 1984, le Jura bernois et le canton du Jura attendent toujours la disponibilité d'un axe rapide complet reliant Boncourt à Biemme sur 85 kilomètres. Selon la planification actuelle, la mise en service progressive des différents tronçons de la Transjurane s'échelonne jusqu'en 2016.

De manière générale en Suisse, la répartition géographique des hôpitaux reflète une vision ancienne de la planification qui prend naissance au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Dès la fin des années 1980, on voit émerger une politique hospitalière des cantons visant à réduire drastiquement le nombre de lits et la durée de séjour. Dans la foulée, l'idée de favoriser, puis de contraindre la majorité des hôpitaux à créer des groupes hospitaliers faisait son chemin. Aujourd'hui, la quasi totalité des hôpitaux a vécu un processus de fusion avec à la clé un objectif de redistribution des missions entre les sites d'une même entité.

Dans ce contexte il est évident que les groupes hospitaliers qui ont la chance de voir leurs sites reliés par des voies de communication rapides ont une réelle facilité à concentrer les prestations et ainsi éviter les doublons (en matière de ressources et d'équipements). Un patient peut donc bénéficier d'une intervention chirurgicale sur



L'Hôpital de Moutier



L'Hôpital de Saint-Imier

le site A et après quelques jours, poursuivre sa réadaptation sur le site B par exemple. Le déplacement facilité et très régulier de certains professionnels, administratifs, médicaux ou paramédicaux, d'un site à l'autre, permet également de mieux utiliser le potentiel des ressources à disposition.

Le Groupement de l'Ouest Lémanique, le Réseau Santé Valais ou encore le groupe hospitalier RSZ Berne





## Par Dominique Sartori

Chef du département logistique  
Hôpital du Jura bernois

SA sont autant d'exemples emblématiques d'une concentration des activités dont le dénominateur commun fort est l'accès aisé à une route nationale rapide.

### Contexte géographique plus complexe

Le contexte géographique de l'Hôpital du Jura bernois (HJB SA), comparé aux régions de plaine, est nettement plus complexe. La population de la région est passablement dispersée dans de petites communes, quelquefois dans des replis ou sur des crêtes plus ou moins éloignés des axes routiers principaux et plutôt mal desservis par les transports publics; à ceci il faut ajouter de grandes variations d'altitude et des conditions atmosphériques relativement délicates en hiver. La non disponibilité de la Transjurane au complet avant 9 ans, la position en retrait du site de Saint-Imier par rapport à l'axe rapide précité et l'éloignement particulièrement marqué des sites de Moutier et de Saint-Imier (près de 40 kilomètres) entre eux, crée une situation d'exception qui, à première vue, pourrait se révéler insurmontable.

L'HJB SA, en développant une stratégie positive d'hôpital de qualité et de proximité, propose une voie qui n'est certes pas facile mais qui se joue des obstacles routiers actuels en proposant des prestations au cœur du Jura bernois, proches de la population et en adéquation avec les besoins de celles-ci en soins de base.

N'oublions pas de relever également que la grande partie du tissu économique régional est largement constitué de petites et moyennes entreprises qui ont besoin d'une structure hospitalière proche, permettant une prise en charge rapide. L'HJB SA offre ainsi des prestations de diagnostics et de traitement qui s'effectuent avec un minimum de perturbation et de perte de temps pour toute une frange de la population active dans ces entreprises dont la compétitivité est aussi tributaire du rétablissement rapide des dirigeants et des

collaborateurs qui doivent faire face à un problème de santé nécessitant une hospitalisation.

Des déplacements performants vers les structures hospitalières (par des moyens individuels ou avec les transports publics) doivent s'accompagner d'une juste répartition des missions afin d'éviter l'afflux quotidien de cas bagatelles vers des hôpitaux disposant de services hautement spécialisés ou exerçant une médecine de pointe. Cette « fuite » se fait au détriment du bon fonctionnement des hôpitaux de proximité qui, lorsqu'ils sont reconnus dans leur mission de soins de base, ont besoin de prendre en charge un maximum de cas pour assurer leur pérennité financière.

Récemment, la presse publiait un article intitulé « L'hôpital déborde, le personnel manifeste » qui traitait de l'engorgement du service de médecine interne des hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Le directeur des HUG expliquait cet afflux par la nécessité de traiter l'épidémie de grippe et autres gastroentérites, pathologies typiques et habituelles des débuts d'année.

Ce simple exemple montre bien que le déplacement non approprié de patients vers des structures universitaires notamment (phénomène de concentration excessive vers des hôpitaux urbains), peut amener un hôpital de proximité comme le nôtre à ne plus pouvoir remplir adéquatement sa mission de soins de base par manque de patients.

### Collaborations interjurassiennes

En conclusion on peut dire que si la disponibilité, en plaine, d'axes routiers rapides a pesé dans la redistribution des missions entre les sites des groupes hospitaliers; dans notre région, l'incidence du développement des nouvelles voies de communication sur le maintien ou non des structures existantes de l'HJB SA sur ses deux sites reste faible et ce, en tous cas pour les 9 prochaines années.

Les planifications hospitalières qui vont se succéder jusqu'en 2016 (date de l'achèvement de la Transjurane) ne pourront que faiblement prendre en compte l'amélioration de quelques tronçons épars (sans parler de la situation du site de Saint-Imier qui reste en marge de la A16) pour proposer des concentrations drastiques d'activités.

Tenant compte de ce qui précède, on peut postuler que seules de véritables collaborations interjurassiennes, une éventuelle modification de la LAMal permettant au patient de traverser les frontières cantonales, de nouvelles modifications du mode de financement des hôpitaux ou encore un développement pertinent de l'offre en prestations médicales de l'HJB SA pourraient à l'avenir avoir une incidence majeure sur la stratégie et l'organisation de notre hôpital.

